

Marie Le Franc : une normalienne de Vannes de 1895-1898

Extraits de l'ouvrage de Yannic Rome

« Séminaires laïques, écoles normales en Morbihan (1831-1991) » Liv'Editions

Marie Le Franc

[...] Après des études primaires à Sarzeau, nous la retrouvons en 1895 parmi les candidates au concours d'entrée à l'école normale d'institutrices du Morbihan. Comme elle n'a pas encore son brevet élémentaire, elle bénéficie d'une dispense et son entrée à l'école normale est conditionnée par l'obtention de ce diplôme. Elle le passe avec succès le 24 juin 1895...

Nulle trace de Marie Le Franc dans les rapports hebdomadaires de la directrice de l'école normale ou le cahier des comptes rendus du conseil des professeurs. On peut supposer une scolarité tout à fait « normale ».

Le 28 juin 1898, alors qu'elle termine sa scolarité normalienne, Marie passe le brevet supérieur. Elles sont 51 candidates dont 13 de l'Ecole normale d'institutrices de Vannes... Il y aura 29 admises dont 8 normaliennes. Marie Le Franc obtiendra le 6^e total.

Le 27 août 1898, au moment du verdict du procès (procès des normaliennes contre le journal L'Arvor de Vannes poursuivi et condamné pour diffamation), Marie Le Franc, « élève maîtresse sortante », est nommée à La Trinité-Porhoët, en remplacement de Mme Duvivier. Elle y restera deux ans et, le 5 septembre 1900, elle obtiendra un poste d'adjointe à l'école de Muzillac du fait de la laïcisation. Quatre mois plus tard, le 12 janvier 1901, pour cause d'avancement, elle est nommée « stagiaire chargée d'école » à La Trinité-Surzur. Son séjour y sera court, car, le 19 août 1901, elle obtient un poste d'adjointe à l'école de filles de la rue Le Hellec à Vannes (école Sévigné).

Marie va rester deux années à Vannes et être nommée titulaire à Colpo fin août 1903. Après une rencontre, sans suite, avec le capitaine Jean-Baptiste Marchand, héros de Fachoda en 1898, Marie commence, en 1903, une correspondance avec Arsène Bessette, journaliste, rédacteur en chef de Canadien-Français. Au début de 1906, elle obtiendra plusieurs congés, d'abord pour « raisons de santé », puis pour « convenance personnelle » et partira rejoindre Bessette au Canada ; leur idylle ne dure pas, mais Marie reste au Canada...

Il convient de noter que, durant l'année scolaire 1952-53, Marie Le Franc reviendra à l'école normale d'institutrices de Vannes pour y donner, devant les normaliennes, une conférence intitulée « Quelques rencontres littéraires ». Elle était déjà venue, en décembre 1929, en l'hôtel vannetais de la société polymathique du Morbihan, parler de son « séjour de la Maria Chapdelaine, de Louis Hémon, écrivain breton [...] ».

Yannic Rome

Extrait du bulletin Janvier 2014

Document du site de l'Association Marie Le Franc